

Troisième temps

Le Baptême comme expérience ecclésiale

Nous avons vu comment la pratique du Baptême a structuré l'Eglise et sa mission dès l'origine. En effet, après sa résurrection, le Christ a donné mission à ses apôtres. Il leur a dit : « Tout pouvoir m'a été donné au ciel et sur la terre ; allez donc, de toutes les nations faites des disciples, baptisez-les au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit » (Mt 28, 19). La transmission de la foi et l'administration du baptême, étroitement liés dans cet ordre du Seigneur, sont constitutifs du nouveau Peuple de Dieu qui a pris naissance dans le mystère pascal du Christ comme le dit si bien la Constitution de Vatican II sur la liturgie (SC n°5) : « Car c'est du côté du Christ endormi sur la croix qu'est né "l'admirable sacrement" de l'Eglise tout entière ». Nous savons, en effet, que pour les Pères de l'Eglise, le sang et l'eau qui ont jailli du côté du Christ endormi sur la croix après qu'il ait remis son souffle (le don de l'Esprit) annoncent le Baptême et l'Eucharistie. Nous avons ici les trois sacrements qui font un chrétien et qui fondent l'Eglise : le Baptême, la Confirmation et l'Eucharistie.

Dans le souffle de la Pentecôte, remplis de l'Esprit Saint, les Apôtres transmettent ce qu'ils ont reçu du Seigneur : par la prédication évangélique et le don du Baptême ils poursuivent l'œuvre du Christ venu « rassembler les enfants de Dieu dispersés » (Jn 11) et « créer en lui un seul Homme nouveau en faisant la paix, et réconcilier les uns et les autres en sa personne par le moyen de sa croix » (Ep 2, 15-16)

C'est très vite, dans le cadre des temps forts de la vie ecclésiale et en particulier la nuit de Pâques que la pratique baptismale de l'Eglise a pris forme et s'est organisée (sans doute dès le début du IIe siècle).

Nous avons vu comment cette dimension ecclésiale s'était estompée avec la pratique du baptême *Quam primum* tendant à réduire le baptême à un acte juridique à l'intérieur du seul cercle familial. Dans le rituel utilisé jusqu'à Vatican II, tout se passait apparemment entre le ministre et l'enfant. Le nouveau Rituel, qui bénéficie de l'ecclésiologie renouvelée de Vatican II s'est attaché à redéployer la dimension ecclésiale du Baptême. Prenons le temps de relire les propositions et caractéristiques du rituel à ce sujet.

I. La manifestation de l'Eglise dans le Rituel du Baptême

Tout d'abord, notons que la première du baptême proposée par le Rituel est la forme collective du Baptême et donc, d'une certaine manière, elle est proposée comme la forme ordinaire. Le Rituel explicite cette disposition au n°27 : « Autant qu'il se peut, on organisera des célébrations communes, dans lesquelles on baptisera le même jour, des enfants nés récemment. On ne célébrera pas deux fois le baptême le même jour, dans la même église, sauf pour un juste motif. »

La célébration du Baptême est bien l'action de tout le peuple de Dieu : l'introduction du Rituel prend le temps de détailler la place de celui-ci dans le baptême et le rôle de chacun de ceux qui le composent et qui entourent l'enfant : parents, parrain et marraine, la communauté locale, le ministre ordonné qui préside à la célébration. Relisons ensemble :

Le peuple de Dieu (n°7 ; 39)

Conformément au plan adopté par *Lumen Gentium*, le peuple de Dieu apparaît mentionné en premier dans le Rituel.

24 janvier 2015

L'accompagnement ecclésial du Baptême et la visibilité de l'assemblée paroissiale présente lors du Baptême d'un de ses membres – adulte ou nouveau-né – n'est donc pas facultative : le Baptême est le sacrement de l'entrée dans l'Eglise. Lors d'un Baptême, dans la communauté locale « si petite et pauvre qu'elle puisse être [...], le Christ est présent par la vertu duquel se constitue l'Eglise une, sainte, catholique et apostolique » (LG 26). Et c'est l'unique Eglise de Jésus Christ, animée par l'Esprit qui accueille en elle un nouveau membre.

Aussi, le Rituel précise au n°39 :

Le peuple de Dieu, c'est-à-dire l'Eglise représentée par la communauté locale, a un grand rôle à jouer dans le Baptême des petits enfants comme dans celui des adultes. L'enfant, avant comme après la célébration de son baptême, a le droit de recevoir de la communauté aide et affection. Dans la célébration même, la communauté, outre ce qui a déjà été dit dans les notes générales au n. 7, exerce sa fonction lorsque, après la profession de foi des parents et des parrains, elle professe elle-même la foi en même temps que le célébrant. Ainsi apparaît-il que la foi dans laquelle sont baptisés les petits enfants n'est pas le trésor de leur famille seulement, mais vraiment celui de l'Eglise du Christ.

Si le Rituel baptême des petits enfants lui-même insiste tant sur la présence d'une communauté d'Eglise, c'est pour que le baptême apparaisse bien comme « le sacrement de la foi de l'Eglise et de l'agrégation au peuple de Dieu ». C'est aussi pour cette raison qu'il doit être célébré (sauf exception) dans l'Eglise paroissiale (BPE 45) et qu'il est demandé d'organiser des « célébrations communes du baptême » (BPE 27), même au cours de la messe.

Les parents (n°40)

Il nous paraît surprenant aujourd'hui que le Rituel insiste tant sur la présence des parents lors du baptême (cf. n°40, §1. §2). En réalité, le Concile Vatican II a introduit à ce sujet un changement considérable par rapport au Rituel précédent où l'absence des parents était considérée comme négligeable et où le rôle important était donné au parrain et à la marraine.

Dans le Rituel actuel, les parents sont particulièrement mis en valeur comme premiers responsables de l'éducation dans la foi de leur enfant. C'est bien l'enfant – et non les parents – qui, par une initiative gratuite de Dieu reçoit le Baptême et le don de la foi, mais les conditions de la réponse de l'enfant à ce don, sans laquelle le Baptême pourrait demeurer sans fruits et la foi morte, dépendent en premier lieu des parents.

En ce sens, le rituel parle d'un « vrai ministère » des parents dans la célébration (cf. §3) Et à diverses reprises dans le déroulement du Rituel, cette responsabilité leur est rappelée et précisée :

Lors de l'accueil : « Vous demandez le baptême pour votre enfant. Vous devrez l'éduquer dans la foi, et lui apprendre à garder les commandements, pour qu'il aime Dieu et son prochain comme le Christ nous l'a enseigné. Êtes-vous conscients de cela » (BPE 114)

Lors de la renonciation à Satan et de la profession de foi : « Maintenant je m'adresse à vous, parents, parrain et marraine [...] Cette vie de Dieu rencontrera bien des obstacles. Pour lutter contre le péché, pour grandir dans la foi, il aura besoin de vous. » (BPE 135)

Au moment même du Baptême : « Voulez-vous que N. soit baptisé dans cette foi de l'Eglise que tous ensemble nous venons d'exprimer ? » (BPE 139)

A la remise du vêtement blanc : « Que tes parents et amis t'aident par leur parole et leur exemple, à garder intacte la dignité des fils de Dieu, pour la vie éternelle » (BPE 141)

A la remise du cierge : « C'est à vous, parents, parrains et marraines que cette lumière est confiée. Veillez à l'entretenir ». (BPE 142)

24 janvier 2015

On ne saurait plus insister sur le rôle des parents.

Les parrains et marraines (n°8-10 ; 41)

Le Rituel ne néglige pas pour autant le rôle du parrain et de la marraine, conformément à la plus ancienne tradition de l'Église : le rôle du parrain est, en effet, déjà attesté dans le Traité de Tertullien sur le Baptême, composé entre 200 et 206.

Le n°8 du Rituel en explicite le rôle et les conditions requises :

Chaque petit enfant, pour son baptême, doit aussi avoir un parrain. Sa présence élargit dans un sens spirituel la famille du futur baptisé et signifie le rôle maternel de l'Église. Il pourra, en certains cas, aider les parents afin que l'enfant parvienne un jour à professer la foi et à l'exprimer dans sa vie.

Aujourd'hui, il est de plus en plus difficile de trouver parmi les proches de l'enfant quelqu'un qui puisse remplir les conditions requises par l'Église, notamment : « Avoir reçu lui-même les trois sacrements de l'initiation : Baptême, Confirmation et Eucharistie, et avoir une vie conforme à la foi et à la fonction à assumer ». Et comme le choix des parrains et des marraines comportent pour les parents une dimension très affective et il n'est pas toujours facile d'aider les parents.

A défaut, un membre de la communauté chrétienne peut remplir cette fonction. Les proches pressentis par les parents qui ne réuniraient pas les conditions requises sont considérés comme témoins (à condition d'être chrétiens).

Le ministre (n°11-15 ; 42)

Comme l'indique le n°11, les ministres ordinaires du Baptême sont l'évêque, le prêtre, le diacre.

« L'une des fonctions primordiales du ministre ordonné est de garantir, de par sa propre communion avec l'évêque, la communion dans la catholicité et l'apostolicité de la foi. Et c'est également parce qu'il est chargé, de par son ordination, de présider ou de veiller à cette communion qu'il lui revient de présider aux sacrements (baptême et eucharistie en premier chef) qui construisent cette communion. La présidence d'un baptême par un laïc doit donc demeurer exceptionnelle »¹.

Tout, dans la célébration atteste, que le Baptême ne peut se comprendre que comme *acte* et *événement d'Église* : la présence de l'assemblée, celle du ministre ordonné qui ma préside, le « nous » constant de la prière liturgique, le signe de croix, la référence à l'Écriture et aux gestes reçus de la Tradition, la participation de l'assemblée à la profession de foi des parents par une formule de ratification (cf. BPE 138), la prière du « Notre Père »... Ce sont là autant de marques de l'identité de l'Église qui sont inscrites ou déposées sur le corps de chaque baptisé.

Ajoutons la litanie des saints qui situe cette identité ecclésiale dans une solidarité plus large qui inclut les grands témoins de la foi qui ont, de siècle en siècle, porté cette foi vivante jusqu'à nous.

II. Le sens ecclésial du Baptême

A travers ce déploiement ecclésial du Baptême, le Rituel suggère trois aspects théologiques essentiels qui touchent à la nature du Baptême et à celle de l'Église :

« Membres du Corps du Christ » (Rituel du BPE n° 140)

L'Église est le corps de tous les baptisés qui ont en commun une même vocation (une même origine) et une même destinée. Lorsque, par le baptême, un nouveau membre est greffé, c'est tout le corps qui est affecté et renouvelé dans la grâce baptismale.

¹ L.-M. CHAUVET, « Les sacrements de l'initiation chrétienne », Dans vos assemblées, vol. 1, p. 229

24 janvier 2015

La vie ecclésiale (et donc l'accueil et la prise en charge des nouveaux baptisés) n'est pas une option facultative elle est la caractéristique fondamentale de l'être chrétien : recevoir de Dieu la Vie, c'est être agrégé à un Corps qu'anime l'Esprit de Dieu, le Corps du Christ, l'Eglise. L'être chrétien est fondamentalement ecclésial : « Demeurez en moi comme moi en vous. De même que le sarment ne peut de lui-même porter du fruit s'il ne demeure pas sur la vigne, ainsi vous non plus, si vous ne demeurez pas en moi. » (Jn 15, 4). Ce qui implique une relation vitale non seulement au Christ mais aussi aux frères dans le Christ : « voici quel est mon commandement : vous aimer les uns les autres comme je vous ai aimés. » (Jn 15, 12). C'est pour cela que le Rituel du Baptême affirme cette réalité immédiatement après le rite du Baptême :

N., tu es maintenant baptisé : le Dieu tout puissant, Père de Jésus-Christ, notre Seigneur, t'a libéré du péché et t'a fait renaître de l'eau et de l'Esprit Saint. Désormais, tu fais partie de son peuple, tu es membre du Corps du Christ... (Rituel n°140).

Il faut donc prendre au sérieux cette affirmation du n°7 du Rituel : « C'est au Peuple de Dieu, c'est-à-dire l'Église qui transmet et nourrit la foi reçue des Apôtres, que revient en premier lieu le soin de préparer au Baptême et de former les chrétiens. C'est par le ministère de l'Eglise que les adultes sont appelés à l'Évangile par l'Esprit Saint et c'est par la foi de l'Église que les enfants sont baptisés et éduqués ».

« Baptisés dans la foi de l'Eglise » (Rituel du BPE n° 139)

C'est au peuple de Dieu, c'est-à-dire l'Eglise qui transmet et nourri la foi reçue des Apôtres, que revient en premier lieu le soin de préparer au Baptême et de former les chrétiens. C'est par le ministère de l'Eglise que les adultes sont appelés à l'Évangile par l'Esprit Saint, et c'est par la foi de l'Eglise que les enfants sont baptisés et éduqués. (Rituel n°7)

** C'est dans la foi de l'Eglise que les enfants sont baptisés. Le célébrant demande aux parents et parrains une triple profession de foi que l'enfant aura à apprendre et à redire personnellement. (Rituel n°135)*

Voulez-vous que N. soit baptisé dans cette foi de l'Eglise que tous ensemble nous venons d'exprimer ? (Rituel n°139)

« Baptisé dans la foi de l'Eglise » : cette expression essentielle à la théologie du Baptême est répétée à plusieurs reprises dans le Rituel. Il est important de bien l'entendre.

Il ne s'agit pas ici du rôle de l'Eglise qui demanderait pour l'enfant qui ne peut encore poser un acte de foi responsable, une grâce qu'il ne peut pas demander. Ni d'une efficacité de la foi personnelle des parents ou de la foi des membres de la communauté chrétienne qui rejaillirait sur l'enfant. Car dans ce cas, on aurait du mal à évaluer la validité du baptême qui requiert cette foi.

Ecrivain à l'évêque Boniface, Augustin écrit : « l'enfant est présenté non pas tant par ceux qui le portent sur les bras – encore que ce soit bien par eux aussi, quand ils sont de vrais croyants – que par l'assemblée tout entière des saints et des fidèles. » Par conséquent, ajoute-t-il, « C'est la Mère Eglise comme totalité qui opère, celle qui est dans les saints. Comme totalité elle est constituée par tous. Comme totalité, elle enfante chacun. »² Autrement dit, **on est baptisé dans la foi de l'Eglise** car c'est l'Eglise qui englobe dans sa foi le bébé qui ne peut par lui-même être croyant.

Si le Baptême est le sacrement de la foi, ce n'est pas d'abord et avant tout en raison de la foi subjective du baptisé, des assistants ou du ministre, mais en raison de la foi que l'Eglise a dans le salut que lui apporte son Seigneur, foi dont la liturgie est elle-même le signe objectif et l'expression rituelle.

² AUGUSTIN, Lettres 98, 5 (entre 408 et 412) ; PL 33, 362

24 janvier 2015

C'est une réalité que le Pape François explicite encore, d'une autre manière, dans son encyclique *Lumen fidei* : « il est impossible de croire seul. La foi n'est pas seulement une option individuelle que le croyant prendrait dans son intériorité, elle n'est pas une relation isolée entre le "moi" du fidèle et le "toi" divin, entre le sujet autonome et Dieu. Par nature, elle s'ouvre au "nous", elle advient toujours dans la communion de l'Eglise. La forme dialoguée du *Credo* utilisé dans la liturgie baptismale nous le rappelle. » (n°39).

Mais, si à strictement parler, la foi personnelle des assistants et du ministre n'est pas absolument nécessaire, car il y a la foi de toute l'Eglise affirmée et proclamée dans le rite, le *Rituel du baptême des petits enfants* au n° 38 ajoute avec insistance : « Pour la vérité du sacrement, il faut donc que, par la suite, les enfants soient élevés dans cette foi dans laquelle ils ont été baptisés : le sacrement reçu sera le fondement de leur éducation chrétienne. La formation chrétienne, qui leur est due en justice, n'a pas d'autre objectif que de les amener à apprendre peu à peu quel est le dessein de Dieu dans le Christ, de sorte que, finalement, ils puissent ratifier eux-mêmes la foi dans laquelle ils ont été baptisés ». Ainsi, le *Credo* proclamé par les parents et l'assemblée n'est pas d'abord le *Credo* de leurs convictions mais celui de l'Eglise à laquelle ils font confiance.

Ce sont là plusieurs aspects complémentaires et inséparables qu'il faut prendre en compte dans une pastorale.

Introduits « dans la maison de Dieu pour avoir part avec le Christ pour la vie éternelle » (Rituel du BPE n° 117)

Il est un dernier aspect théologique mis en lumière dans le Rituel du baptême et qu'il convient de ne pas négliger : la présence de la communauté chrétienne – aussi réduite qu'elle soit – est un signe eschatologique encore inachevé, qui appelle à l'espérance car elle annonce le rassemblement eschatologique au jour où Dieu « sera tout en tous ».

C'est bien ce que met en lumière cette monition qui accompagne l'entrée dans l'église-bâtiment, mais aussi, une fois encore le chant de la litanie des saints.

Le baptême inaugure pour l'enfant un être-dans-le-monde qui est un être-devant-Dieu en l'insérant dans la construction qui a pour fondation les Apôtres et les prophètes : « ...vous êtes concitoyens des saints, vous êtes membres de la famille de Dieu, car vous avez été intégrés dans la construction qui a pour fondation les Apôtres et les prophètes ; et la pierre angulaire, c'est le Christ Jésus lui-même. En lui toute la construction s'élève harmonieusement pour devenir un temple saint dans le Seigneur. En lui, vous êtes, vous aussi, les éléments d'une même construction pour devenir une demeure de Dieu par l'Esprit Saint » (Ep 2, 19-22)

On ne peut évacuer la dimension infinie et transcendante du Baptême qui est accompli « au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit » et qui d'autre part, incorpore à l'Eglise qui est bien loin d'être seulement la communauté de tous les vivants qui partagent la même foi chrétienne, mais la *communio sanctorum* qui inclut aussi les morts, les saints et les anges.

Nous savons que l'initiation chrétienne de l'enfant ne sera achevée véritablement qu'avec la réception du sacrement de la confirmation et de l'eucharistie. Or, la trilogie baptême-confirmation-eucharistie qui est très ancienne et plonge sans doute dans les origines apostoliques implique une tension vers l'eucharistie qui est pleine de signification : du Baptême à l'eucharistie, c'est un unique processus qui se déroule par étapes ; il s'agit de devenir pleinement les membres du corps ecclésial du Christ en participant à son corps eucharistique. Ainsi, dans sa structure même, l'initiation chrétienne–Baptême, confirmation, eucharistie – qui est une dynamique, est orientée vers sa réalisation eschatologique : En effet, la pleine réalisation de l'Eglise est la communion de toute l'humanité dans le Corps du Christ dont l'Eucharistie est déjà le signe et la réalisation.

Ouvertures pastorales

Quelle est la foi requise des parents ?

L'enfant est baptisé dans la foi de l'Eglise : donc tout le poids de l'acte de foi ne repose pas sur les parents, heureusement.

Le Rituel au n°40, §1 prévoit l'éventualité d'un défaut de foi chez les parents puisqu'il écrit : « les parents, guidés par leur propre foi, *ou bien* aidés par des amis ou d'autres membres de la communauté, se prépareront à célébrer le baptême en toute connaissance de cause ».

Par contre, il requiert une information éclairée sur le sacrement du baptême et les exigences qu'il suppose en termes d'éducation de la foi de l'enfant : « en toute connaissance de cause »

Le Rituel prévoit même l'éventualité qu'un des parents ne soit pas catholique. Il gardera alors le silence lors de la profession de foi. Mais il n'est pas soustrait pour autant à l'exigence pour son enfant « de le faire éduquer, ou tout au moins d'accepter qu'il soit éduqué, dans la foi de son baptême ». (n°40§4)³

Cela laisse un grand espace d'accueil de situations.

Donner les moyens de la rencontre avec le Christ

Toutefois, le n°38 du rituel, que nous venons de lire ne permet pas d'en rester là.

Bien sûr, c'est dans la foi de l'Église que l'enfant est baptisé. Mais cette foi de l'Eglise n'est pas désincarnée : elle est en premier lieu celle des parents, celle des parrains et marraines, celle aussi des proches et des membres de la communauté chrétienne qui entourent la famille.

Et parce que les parents seront naturellement « dans l'ordre même de la création » (n°40), les premiers éducateurs de leurs enfants, l'Eglise a le devoir de donner aux parents les moyens de leur transmettre la foi ou, au minimum, de s'assurer qu'ils le permettront à la communauté chrétienne.

Aujourd'hui, la pastorale de l'Eglise prend davantage conscience de la place imprenable des parents dans la transmission de la foi. Aussi, il n'est plus possible de se contenter d'un accueil des parents qui aurait seulement pour but la préparation à la célébration du Baptême ; il ne s'agit pas, non plus, seulement de « profiter de l'occasion » pour catéchiser les parents. La finalité d'une pastorale du Baptême des petits enfants apparaît beaucoup plus aujourd'hui comme un lieu permettant aux familles de faire une réelle expérience du Christ en consolidant et développant leur vie baptismale. De cette manière, les parents pourraient mieux transmettre à leurs enfants la joie de vivre le Baptême.

Leur permettre un « bain ecclésial »

On ne peut préparer au « bain baptismal » sans plonger les personnes dans un minimum de « bain ecclésial ». C'est un défi majeur aujourd'hui où tant de personnes pensent la « foi » sans trouver vital ni même important de vivre cette foi au sein d'une communauté. Il est donc essentiel que cette dimension ecclésiale du baptême soit prioritaire dans les choix pastoraux concrets (que ce soit dans le cheminement des parents ou dans la célébration elle-même).

³ Pour que le sacrement soit célébré licitement le *Code de Droit Canonique* donne au moins deux critères objectifs de discernement : le consentement des parents et « l'espoir fondé » que l'enfant sera élevé dans la foi catholique (canon 868, §1) : « 2° Qu'il y ait un espoir fondé que l'enfant sera éduqué dans la religion catholique ; si cet espoir fait totalement défaut, le Baptême sera différé, selon les dispositions du droit particulier, et les parents informés du motif. »

La conscience baptismale de la communauté

Bien sûr, rien de tout cela ne pourra se faire si les membres de la communauté chrétienne eux-mêmes ne se renouvellent pas dans la conscience de leur propre Baptême avec sa dimension ecclésiale et missionnaire. Car l'accueil des nouveaux baptisés implique une responsabilité de toute la communauté chrétienne. Comment permettre à nos communautés de porter le goût de la fécondité pour qu'elles puissent réellement vivre la joie d'engendrer ? Le généreux engagement des membres des équipes de préparation au Baptême doit pouvoir s'inscrire dans une prise de conscience de la responsabilité baptismale de toute la communauté chrétienne et être soutenu par celle-ci.

Conclusion : Proposer le Baptême en contexte de post-modernité

Nous sommes partis ce matin d'un constat de tension entre le sens du Baptême chrétien et le contexte de post-modernité dans lequel s'inscrit la proposition du Baptême.

Nous avons retenu l'image de la boule disco dont on ne perçoit que les éclats de lumière en ne voyant plus d'où vient la source de cette lumière.

Mais cette situation n'est pas entièrement regrettable, car elle engendre de nouvelles possibilités de remise en relation des différentes sphères de l'existence que la modernité a disjointes, et que son superlatif, la postmodernité, a fini par isoler.

Il nous faut être capable d'y porter un regard à la fois critique mais aussi attentif car c'est bien ce monde-là que le Christ aime et qu'il vient sauver.

Ainsi, au terme de ce parcours quelles pistes pastorales pouvons-nous retenir ?

1) Prendre en compte le décalage culturel

Parce que nous sommes encore dans un monde post-chrétien, les parents qui se présentent à nous ont encore les mots du vocabulaire chrétien – et c'est cela qui est trompeur – mais ces mots véhiculés abondamment par les médias, les jeux vidéo, les films... n'ont plus du tout le sens que nous y mettons comme chrétiens

Dans un autre sens, la difficulté de compréhension du vocabulaire chrétien de la part des parents, ne veut pas toujours dire pour autant absence de compréhension de certaines réalités de foi.

Il nous donc commencer par faire l'opération difficile et exigeante en terme d'approfondissement et de vérité de notre foi chrétienne, d'un allègement de nos présupposés chrétiens et de notre langage habituel pour entendre les mots des parents et inventer, à partir de là de nouveaux modes d'expression de la foi de l'Eglise.

Cela me semble être le B-A BA de la pastorale aujourd'hui, la condition nécessaire pour qu'il y ait véritablement un dialogue.

24 janvier 2015

2) Prendre en compte la diversité des parcours

Nous avons vu comment la radicalisation du subjectivisme et la désinscription de toute appartenance stable à un milieu, un ordre social, un univers religieux, un ensemble cohérent de pratiques... avait pour conséquence le paysage absolument diversifié et éclaté des parcours possibles et des expériences qui conduisent les parents à demander le baptême de leur enfant.

En bref, aujourd'hui, on ne peut plus faire l'économie d'un accueil personnalisé où l'on prenne le temps d'écouter les parents, de percevoir à travers les chaos de la vie le chemin singulier sur lequel le Christ vient à leur rencontre...

Cela demande aussi un décloisonnement de notre pastorale parfois trop bien organisée :

Lorsque des parents viennent faire une demande de Baptême pour un enfant, il arrive souvent que cela mette en question leur propre rapport aux sacrements : certains ne sont pas mariés, pas confirmés, ni même baptisés. Peut-être aussi, pour des circonstances diverses, les aînés n'ont pas été eux-mêmes baptisés ou ne sont pas catéchisés. Les mêmes questions peuvent se poser aussi pour les parrains et marraines.

Comment travaillons-nous en lien les uns avec les autres pour faciliter le cheminement des parents et ne pas les décourager devant une « administration » ecclésiale parfois un peu compliquée ?

3) Privilégier la notion de *capax Dei* à celle d'*homo religiosus* ou de « foi implicite » ou de « chrétien anonyme »

C'est ici la question de savoir sur quel donné objectif nous pouvons nous appuyer pour proposer la foi alors que, visiblement, les motivations des parents apparaissent très loin de la foi de l'Eglise. Sans entrer dans les débats théologiques qui ont animé le XXe siècle jusqu'à aujourd'hui, je voudrais attirer votre attention sur des présupposés qui parfois gênent ou même faussent l'action pastorale.

Tout d'abord, on a longtemps opposé **religion et foi**. Il me semble important de bien distinguer, mais sans les opposer.

Contrairement à ce que l'on nous a habitués à penser, la religion est plus une affaire de pratique que de croyance. Elle forme en effet une sorte de nœud complexe où sont entremêlés de multiples facteurs : le recours à la tradition, l'intégration sociale, la morale, le besoin de protection, la culpabilité, le besoin de faire la fête, la nécessité d'un certain sacré, le besoin de retrouver des souvenirs d'enfance... Tout cela est plus ou moins présent et enchevêtré dans la demande des parents. Devant de telles demandes, nous avons la tentation de poser la question : Mais où est la foi là-dedans ?

Or la foi ne fait pas nombre avec ces éléments. Mais elle a charge d'indiquer le type de rapport entre ces multiples éléments qui constituent une religion, et le Dieu révélé en Jésus Christ. Et par le fait même de la dimension incarnée de la foi chrétienne, elle requiert ces éléments pour les convertir à l'évangile. Comme aime à le répéter le père Louis-Marie Chauvet, la foi la plus pure n'advient jamais qu'au sein de médiations sociales, psychiques... complexes. Ce sont des médiations qui font de la foi un acte humain.

24 janvier 2015

Il y a un présupposé qui a été longtemps répandu chez les chrétiens et dans la pastorale : le fait que **l'homme serait par nature religieux** (*homo religiosus*) et qu'il suffirait de s'appuyer là-dessus pour proposer la foi.

Or, s'appuyer sur un tel principe est propre à décourager toute tentative de proposition de la foi. En effet, la possibilité intrinsèque de non religiosité chez une grande partie de la population, aujourd'hui de plus en plus manifeste, ne permet pas de supposer que ces êtres humains soient capables d'entendre Dieu parce qu'ils sont déjà religieux.

On ne peut parler non plus, comme on a pu le faire de « **foi implicite** » chez les personnes ou de « chrétiens anonyme » car l'acte de foi se distingue du sentiment religieux en ce qu'il est un acte libre et volontaire⁴. Il ne peut donc être inconscient.

Finalement, il est plus important de considérer comme acquis avec la tradition théologique⁵, que tout être humain est *capax Dei*, c'est-à-dire capable d'entendre parler (de) Dieu, qu'il est appelé par Lui et qu'il peut s'en rendre compte.

Dans l'encyclique *Lumen fidei*, le Pape François (ou peut-être Benoît XVI) a traduit ce concept par une autre expression, celle d'ouverture « originaire » vers Dieu qui se trouve inscrite dans tout homme dans le fait qu'il est créé à l'image de Dieu.

La lumière de la foi possède, en effet, un caractère singulier, étant capable d'éclairer toute l'existence de l'homme. Pour qu'une lumière soit aussi puissante, elle ne peut provenir de nous-mêmes, elle doit venir d'une source plus originaire, elle doit venir, en définitive, de Dieu. La foi naît de la rencontre avec le Dieu vivant, qui nous appelle et nous révèle son amour, un amour qui nous précède et sur lequel nous pouvons nous appuyer pour être solides et construire notre vie. (*Lumen fidei*, 19)

La vie dans la foi, en tant qu'existence filiale, est une reconnaissance du don originaire et radical qui est à la base de l'existence de l'homme, et peut se résumer dans la phrase de saint Paul aux Corinthiens : « Qu'as-tu que tu n'aies reçu ? » (*1 Co* 4, 7). (*Lumen fidei* n°4)

Donc, au-delà de toute manifestation ou non du sentiment religieux chez les parents C'est cette *Capax Dei* qui doit nous préoccuper et nous passionner. Cela nous invite à rejoindre tout homme dans ce qu'il a de plus profond et de plus gratuit en lui. Cela nous invite aussi à ne pas avoir peur de confronter les personnes à la Parole de Dieu dans sa vérité et au rite liturgique car dans l'une et dans l'autre, c'est le Christ lui-même qui agit et qui, par son Esprit, peut éveiller ou réveiller en tout homme, ce lieu profond, cette béance et le rejoindre.

4) Donner priorité à la question du salut sur celle de la connaissance de Dieu

C'est maintenant la question de savoir par quelle porte, quelle brèche, l'annonce de la foi peut rejoindre ces parents.

Joris Geldhof, estime que « La vraie question du monde contemporain post-moderne n'est pas d'abord la question de l'existence de Dieu, mais des questions plus radicales qui ont trait au désir qu'ont les gens d'admettre leur besoin d'être sauvés. Sont-ils des êtres de besoin en quête de grâce et d'un amour et d'une paix qui dépassent leurs capacités ? Est-ce qu'ils reconnaissent l'universalité de l'état du péché, et le rôle que cela joue dans leur vie ? Et prient-ils autant qu'ils portent de jugements ? En posant ces questions plutôt que celle de l'existence de Dieu nous honorons mieux la question du baptême en rendant plus clair ce que la Trinité est et accomplit au lieu de se demander si Dieu existe. » (cf. J. Geldhof, p. 46)

⁴ cf. Rm 10,8-9

⁵ Cf. la « puissance obédientielle » chez saint Thomas.

24 janvier 2015

Autrement dit, c'est sans doute en sachant rejoindre les hommes dans les combats où ils se démènent et en leur donnant un espace ecclésial que la proposition de la foi pourra les rejoindre en leur permettant « un déchiffrement de leur existence »⁶ (cf. J.-L. Souletie)

En se rappelant toutefois qu'il n'y a pas de recette miracle et de chemin miracle.

Et lorsque nous aurons tout mis en œuvre pastoralement pour rejoindre les parents dans leur expérience, il reste la liberté des parents à accueillir la grâce et la liberté de Dieu à se donner quand il veut et comme il veut.

Au-delà de tous nos plans pastoraux, Dieu reste fondamentalement libre de se communiquer de façon radicale par des chemins imprévus (cf. des conversions de grands esprits dans des milieux de pensée athées comme celle de Bernanos ou de Claudel ou les conversions fulgurantes dans des parcours très éloignés des milieux ecclésiaux ou chrétiens).

Liberté de Dieu qui se manifeste parfois dans la faiblesse du témoignage.

« Le Baptême est le « oui » à cette auto-communication divine qui installe une relation avec Dieu, et qui, de fait, applique une certaine violence à la condition ordinaire de notre existence en ce sens qu'elle ne peut pas être logiquement déduite à partir de quoi que ce soit d'immanent dans le monde où nous vivons. »⁷.

5) Permettre aux parents de faire une véritable expérience liturgique qui est aussi expérience du Christ

Le propre du symbole est de recoller les morceaux pour retrouver le sens. Parce qu'elle est une action symbolique, la liturgie est un lieu majeur d'expérience de foi dans une culture qui se caractérise par l'éclatement des vérités et la perte du lien qui leur donne une cohérence comme nous l'avons vu plus haut.

J'ai la conviction que la liturgie par le déploiement symbolique qu'elle met en œuvre et par l'investissement existentiel qu'elle demande est un lieu privilégié pour permettre aux parents de reconstruire une cohérence entre les bribes de sens qu'ils tentent de donner à leur existence et de faire une véritable expérience du Christ.

Pouvoir faire faire aux parents cette expérience ecclésiale fondatrice du Baptême à travers le chemin rituel nécessite tout d'abord la présence d'une assemblée qui dit le mystère de l'Eglise et qui, d'autre part puisse porter le déploiement rituel dans toute sa richesse – ce qui ne peut reposer sur les seules épaules du célébrant.

Il y a des choses que l'on peut faire et que l'on peut dire (sans que cela soit compris comme une adresse directe au risque de devenir une accusation) dans le cadre d'une grande assemblée. La célébration devient alors non pas la fête de la famille, mais la célébration de la foi de l'Eglise.

Cela demande donc de travailler la faisabilité liturgique de telles célébrations, de trouver les lieux appropriés, de réfléchir aux modalités du calendrier paroissial et liturgique, à la participation de la communauté chrétienne à de telles expériences.

⁶ J.-L. SOULETIE, « Mettre en contact avec Dieu par adoption », Rencontre avec le diocèse de Quimper, 2007.

⁷ Joris GELDHOF, « Être et devenir chrétien dans les cultures postmodernes », *La Maison Dieu*, 278 (2014), p. 40-41

24 janvier 2015

C'est évidemment un investissement sur la longueur, car les mentalités mettent du temps à bouger, mais cela vaut la peine d'y réfléchir. Et il y a déjà de très belles expériences en ce domaine. (cf. le père Prodhomme à Montauban de Bretagne ; cf. aussi les propositions du diocèse de Quimper)

En définitive, nous pensons que creuser la question du Baptême a valeur pédagogique pour l'ensemble de la vie ecclésiale. Cela fait du bien à l'Eglise de prendre au sérieux le Baptême. Un renouveau pastoral en ce domaine devrait commencer par nous inciter, nous tous chrétiens, à nous interroger sur la fécondité de notre propre vie baptismale, à ne pas avoir peur de donner à voir ce que nous vivons, de se laisser bousculer par les jeunes parents qui demandent le baptême pour leur enfant. Il nous faut retrouver la joie de la fécondité. Il nous faut être inventifs pour chercher de nouveaux moyens de rendre au Baptême la visibilité qu'il devrait avoir dans notre vie paroissiale ordinaire. La situation présente peut paraître lourde... Elle incite cependant à reprendre cette question décisive pour l'ensemble de la vie ecclésiale, en tenant dans la foi que l'Esprit continue de souffler aujourd'hui comme hier, et peut ouvrir des voies d'avenir et avoir raison des forces d'inertie.

Sœur Bénédicte-Marie de la Croix Mariolle, psdp
SDPLS, Rennes